



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enseignement

Question écrite n° 38172

Texte de la question

Dans la perspective de l'installation du marché unique européen en 1992, M Gerard Kuster appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur les mesures envisagées en matière de coordination des enseignements dans les différents pays de la Communauté européenne. Il lui demande de lui faire connaître le bilan des dispositions déjà prises concernant les équivalences d'enseignement et de diplômes tant en ce qui concerne l'enseignement secondaire que l'enseignement supérieur. Il lui demande également de bien vouloir lui préciser les grands axes dans le domaine de la reconnaissance mutuelle des diplômes et autres titres d'études, ainsi qu'en matière de renforcement de la coopération des universités des États membres.

Données clés

Auteur : [M. Kuster Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38172

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1234